



Compte rendu du Conseil d'Administration du mardi 7 mai 2019 dans les locaux de la MJC de Charlieu

Etaient présents:

- Laurence BOUCHET (Union Lestra Valeille), Delphine DALEX (Bussières), Baptiste DELHOMME (APIJ), Carine ETIS (Boën s/ Lignon), Sylvie GARCIA (Chazelles sur Lyon), Danielle ROUVRAIS (Feurs), Christian PHILIPPON (Saint-Galmier), Hassan BOUKAR (Feurs), Nicolas Dreuilhe (AD42) Guillaume ARMAGNAT (AD42),

Excusés:

- Eric Raillard (Tilleuls, St Etienne), Ayachi RICHE (Nouveau Théâtre de Beaulieu, St Etienne), Yves Peycelon (Montbrison), Cécile POYET (AD42)

En presence de :

- Représentant de la MJC de Charlieu et Briennon

Validation du compte rendu du CA du 09/04/2019

Le CR de ce CA a été validé par mail et diffusé.

Accueil par la MJC de Charlieu

- La MJC de Charlieu existe depuis plus de 50 ans. Elle est menée par un CA de 15 administrateurs et une équipe de permanents et animateurs techniciens. 700 adhérents s'y retrouvent régulièrement pour des activités, autour d'une AMAP, d'un atelier d'échanges des savoirs, ... la MJC est fortement impliquée dans l'animation Locale notamment par deux actions phares que sont les « Férus » et les « Férires », festival biennal de spectacle de rue et de spectacles d'humours. Le COCON point Accueil Ecoute Jeunes porté aussi par la MJC est une particularité de Charlieu (seul PAEJ porté par une MJC sur la Région).
- Les Trois MJC (Briennon, Charlieu, ST Denis de Cabanne) du territoire de la communauté de Communes de Charlieu-Belmont, travaillent ensemble sur un « Pass'Culture » et sur des soutiens notamment sur leurs Accueils Collectifs de Mineurs.
- La MJC de Charlieu évoque le besoin de rejoindre des collectifs culturels du département pour affirmer et faire reconnaître le travail culturel mené par les MJC. Travail à engager dès que possible.

Retour sur Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire du 13 Avril

Les administrateurs ont apprécié cette première AG suite à la mise en place de l'administration Collégiale. Chacun a pu trouver sa place et collectivement affirmer la force d'une organisation de ce type. La maîtrise du déroulement horaire a permis à la quasi-totalité des présents de participer au temps de travail autour du projet associatif.

Les MJC nous font un retour d'une AG claire, explicite, avec des documents à la fois simples et précis permettant de bien comprendre les sujets. La prise de parole collective par les administrateurs a été très appréciée et montre une réelle implication de tous dans une ambiance positive.

Installation de l'Administration Collégiale

Danielle Rouvrais, administratrice de la MJC de Feurs (cooptée en février dernier) et Christian Philippon, administrateur de la MJC de Saint Galmier, rejoignent le Conseil d'Administration. Conformément à notre organisation, tous les membres élus au CA font partie du Bureau Collégial.

La répartition des administrateurs sur les différents pôles est abordée. Danielle rejoint le pôle Vie Associative, Christian le pôle animation du réseau Loire. Sylvie et Baptiste viennent en soutien au pôle Plateforme et CMJCF.

Signatures de la Charte d'affiliation

Lors de l'AG, les 23 MJC présentes ont signé la Charte d'affiliation. Pour les autres MJC, l'AD envoie par courrier la charte pour signature dès que possible. Il faut que dans un délai rapide toutes les MJC aient signé ce document.

Point sur le BPJEPS

Nicolas Dreuilhe, coordinateur Pédagogique vient nous faire un point.

Sur la promotion en cours, 80% des heures de formation sont passées. Les examens des UC3 et 4 sont réussis pour 8 des 9 stagiaires. Le 20 juin aura lieu la suite des examens.

Sur la promotion 2 (janvier 2020/ juin 2021). Suite à un travail de recherches d'informations sur les divers financements possibles (évolution de la formation continue) la communication est prête et lancée. Ce BPJEPS sera plus condensé (17 mois). Il sera accessible dans le cadre de l'apprentissage ce qui était une attente du réseau notamment pour une meilleure prise en charge financière.

Le Certificat Complémentaire de direction d'ACM sera proposé aux stagiaires qui le souhaitent à la fin du BPJEPS. Une coopération Pédagogique est en cours avec l'école du Sport pour ce certificat.

Rencontres à organiser

Pour continuer nos échanges réguliers avec le Conseil Départemental de la Loire et la CAF, nous allons solliciter des temps de rencontre. Ces temps sont importants pour affirmer le rôle du réseau sur le département.

Retour sur la rencontre avec la DDCS de la Loire du 18 Avril.

Cette rencontre a permis de faire le bilan de l'année sur la Convention Pluri annuelle d'Objectifs (CPO) qui existe entre la DDCS42 et l'ADMJC42. Une vraie reconnaissance du travail porté par le réseau. Pour 2019 l'aide apportée par cette CPO est de 14 000€ (légère baisse par rapport à 2018 qui était de 14 600€). Nous avons aussi évoqué l'aide FONJEP qu'apporte la DDCS42 à l'ADMJC qui pour 2019 sera de 7 125€ (passage d'1/2 aide à une aide entière).

Il faut aussi prendre en compte l'évolution de la DDCS42 qui devrait « disparaître » dans son fonctionnement actuel pour rejoindre l'inspection Pédagogique. Des précisions devraient arriver avant l'été... A suivre

Plateforme Régionale rencontre du 27 avril

Ce 27 avril avait lieu la deuxième rencontre des MJC de la Région pour la construction collective de la suite de la plateforme régionale des MJC. Peu de monde présent (une trentaine dont 5 de la Loire). Si ce type de rencontre reste toujours intéressant pour les participants (échanges, rencontres, ...), peu de

choses concrètes sont ressorties des ateliers.

Le prochain Conseil d'administration de la Plateforme repartira des éléments pour finaliser le projet futur.

EMAP RECHERCHE (Equipe Mobile d'Accompagnement de Projet)

Rencontre du Comité de Pilotage du 19 avril.

Les différents partenaires sollicités autour de ce projet se sont réunis pour la première fois dans une MJC de Lyon. Des représentants du Réseau national des Juniors Associations, de la CMJCF étaient descendus de Paris pour se joindre aux membres de l'ADMJC42 (manquait la DDCS42 pour des questions d'organisation interne). Ce temps a permis une présentation de tous les acteurs et l'affirmation du bien-fondé de ce projet

Si les différents partenaires assurent l'ADMJC42 de leurs soutiens, nous aurions aimé de leur part un « engagement » plus marqué dans la réflexion et le suivi du contenu même de la recherche. L'idée du comité de pilotage, au départ, étant qu'une réelle co-construction se mette en place entre tous les partenaires.

Aide aux projets

- *MJC de Bard* : une demande d'aide pour les voyages d'enfants programmés dans l'année, 1 000€ sur un budget de 10 000€. Des voyages encadrés par les bénévoles de la MJC. Le CA donne son accord pour 1000€

Questions diverses

La MJC de Charlieu souhaiterait que l'AD fasse des autocollants permettant aux MJC d'affirmer leur adhésion au réseau des MJC. Le CA donne son accord pour la réalisation.

**Prochain Conseil d'Administration
le mardi 18 juin 2019 à 19 h
dans les locaux de l'ADMJC à Feurs**